

Mercredi 2 juin 2010 Journée de la Famille en Entreprise

Il y a un an, Jérôme BALLARIN, Président de l'Observatoire de la Parentalité en Entreprise (OPE) annonçait la création à partir de 2010 d'une **Journée de la Famille en Entreprise**, tous les premiers mercredis du mois de juin.

Déjà en vigueur dans des entreprises membres de l'OPE, la **Journée de la Famille en Entreprise** consiste à accueillir durant une demi-journée les enfants des salariés, à leur faire visiter les bureaux et à leur permettre de découvrir l'entreprise et ses métiers. Les objectifs sont multiples : répondre à un besoin psychologique de l'enfant de savoir où travaillent ses parents, donner à découvrir sous un angle positif la vie professionnelle et l'entreprise aux enfants et aux adolescents, permettre aux parents de porter un autre regard sur leur l'entreprise, leur travail et leurs collègues.

Pourquoi organiser une journée de la famille en entreprise, comment la mettre en place, qui peut y participer ? Pour répondre à toutes ces questions, l'OPE propose **un guide de la Journée de la Famille en Entreprise** avec de nombreux conseils pratiques pour faire de cette journée un véritable succès.

A travers ce guide, l'OPE souhaite promouvoir la Journée de la Famille en Entreprise et créer un mouvement d'ampleur nationale. Il réaffirme ainsi son projet de faire de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale un enjeu économique et sociétal majeur qui tienne compte de la place de la famille et du travail dans la société, de la prévention du stress, de l'égalité professionnelle homme-femme, ou encore de l'éducation des enfants.

- *97%* des salariés parents affirment que l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale est un sujet de préoccupation majeur au quotidien.*
- *Or, 72%* des salariés-parents considèrent que leur entreprise ne fait pas beaucoup de choses pour les aider dans ce domaine.*
- *Les 20-30 ans placent en tête l'équilibre vie professionnelle et vie familiale comme critère pour rejoindre une entreprise.*
- *Plus de 2 adolescents sur 3 jugent le travail de leurs parents stressant et fatigant**. Ces jeunes, âgés aujourd'hui de 14 à 17 ans, commenceront à frapper à la porte du monde professionnel d'ici 3 ans. Le regard qu'ils portent sur l'entreprise et le monde du travail doit être un sujet de préoccupation et d'action pour l'ensemble des employeurs français.*

* Source : Volet « Salariés » du Baromètre 2010 de l'Observatoire de la Parentalité en Entreprise

** Source : Volet « Les adolescents et le travail de leur parent » du Baromètre 2009 de l'OPE

Contact presse - Valérie Pérès : 06.11.73.71.86 – valerie.peres@vpconseil.com

www.observatoire-parentalite.com